



Province de
Liège
Commune
de
Lincint

Lincint, le 19 mars 2024.

CONVOCAION DU CONSEIL COMMUNAL

Lieu : Salle communale de Lincint (des mariages), Rue des Ecoles 1

**Monsieur le Bourgmestre,
Madame et Messieurs les Echevins,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,
Madame la Présidente du C.P.A.S..**

Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les Échevins, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, Madame la Présidente du C.P.A.S.,

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD et à l'article 18 du R.O.I. tel que modifié en séance du 16 juin 2023, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu le mercredi 27 mars 2024 - 19H00'

Première convocation.

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

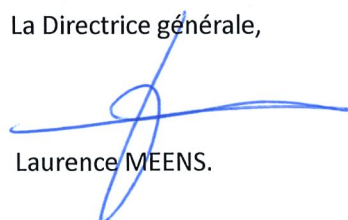
1. Finances - Vérification de la caisse du receveur régional (1T et 2 T 2023) - Communication
2. Finances - Location des salles communales - Règlement redevance 2024-2025 - Décision
3. Personnel - Rapport 2023 relatif à l'emploi des travailleurs en situations d'handicap - Prise de connaissance
4. Marchés publics - Gestion des infrastructures sportives et de la cafétéria du centre sportif de Lincint - Concession de services - Approbation des conditions et du mode de passation
5. Marchés publics - Marché public conjoint Commune/CPAS de service en vue de la conclusion d'emprunts pour le financement du service extraordinaire des exercices 2023 et 2024 - Approbation des conditions et du mode de passation
6. Patrimoine - Location des salles communales - Règlement d'ordre intérieur - Décision
7. Patrimoine - Hall sportif - Règlement d'ordre intérieur - Décision
8. PCS - Approbation des rapports d'activité et financier 2023 - Décision
9. PCS - Abandon des actions 1.1.02 et 2.6.02 - Décision
10. Approbation du procès-verbal de la séance publique antérieure

HUIS CLOS

11. Approbation du procès-verbal de la séance à huis clos antérieure

Nous vous prions de croire, Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les Échevins, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, Madame la Présidente du C.P.A.S., à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

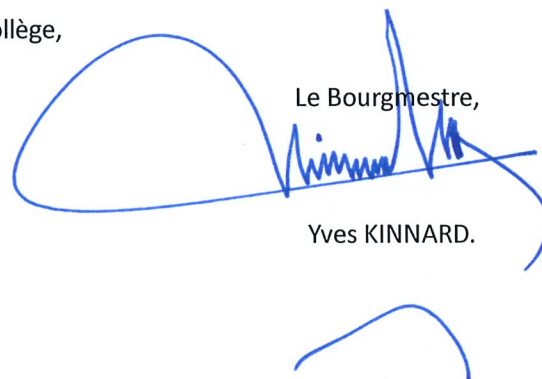
La Directrice générale,



Laurence MEENS.

Par le Collège,

Le Bourgmestre,



Yves KINNARD.